

# Animateur.ice orchestres avancés Démos Philharmonie de Paris (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation

## CDDU journaliers

### 1. Présentation des orchestres avancés Démos

À l'issue de chacune des dernières phases Démos, un enfant sur deux en moyenne était désireux de poursuivre son apprentissage musical.

Le renforcement des liens avec les structures d'enseignement spécialisé sur chaque territoire (conservatoires, écoles de musique, dispositifs à horaires aménagés) était alors une nécessité afin de créer les conditions favorables à un épanouissement musical pérenne des enfants.

Au-delà des passerelles créées sur chacun des territoires, la nécessité de structurer un dispositif plus global d'accompagnement des jeunes après Démos s'est donc imposée, qui a pris la forme des orchestres dits « avancés ».

Le projet compte aujourd'hui deux orchestres avancés (enfants entre 10 et 18 ans) .

Ceux-ci rassemblent les jeunes issus du dispositif ayant poursuivi une pratique instrumentale dans des établissements d'enseignements artistiques et désirant prolonger l'expérience orchestrale.

Ils permettent un suivi concret des jeunes et de leur évolution pédagogique à la sortie du projet tout en proposant un parcours complémentaire des cursus proposés en école de musique, facteur de motivation pour les jeunes.

### 2. Missions de l'animateur.ice

Placé sous la direction du directeur du projet, l'animateur travaille sous l'autorité directe de la coordinatrice de projet.

Il est présent lors des journées de rassemblement des 2 orchestres avancés soit 25 rassemblements dans l'année qui auront lieu les week-ends (environ 2 week-ends par mois) et pendant les vacances scolaires. En début d'année, une journée de formation sera prévue pour l'équipe d'animateurs pour préparer la saison 2022/2023 et différents temps de travail en équipe orchestre seront prévus dans l'année.

Ses missions sont les suivantes :

- Etre garant de la sécurité physique et affective des enfants participants
- Etre moteur dans la rédaction et la mise en œuvre du projet éducatif global de l'orchestre : être force de propositions en terme d'animations en lien avec la thématique de l'année sur les temps extra musicaux.
- Savoir encadrer et entrer en relation avec le public adolescent : Proposition d'activités extra-musicales adaptées à ce public.
- Etre garant du cadre et des règles de vie de l'orchestre (à construire avec les enfants)

- Etre responsable de l'accueil et de la sortie des enfants et créer du lien avec les familles de l'orchestre
- Etre garant de la dynamique du groupe et développer différentes actions en ce sens.
- Favoriser la cohésion de l'orchestre en collaboration avec l'ensemble de l'équipe (musiciens, coordinatrice, coordinatrice développement social, chef d'orchestre...) ainsi que des partenaires associés au projet.
- Etre acteur de prévention en étant attentif aux éventuelles difficultés/ problématiques rencontrées par les participants (comportements à risque, sexualité, addictions, harcèlement...)
- Etre un relais de ces observations à l'équipe Démon, ressource pour l'orientation vers des partenaires du champ médico-social (planning familial, numéro d'urgence...)

### 3. Journée type

Les horaires sont indicatifs et sont susceptibles d'être adaptés en fonction du contenu de chaque journée.

L'amplitude horaire d'une journée de travail type est de 9h00 à 17h00, soit 8h00 de travail avec 1h de pause.

Les horaires de pause ne sont pas définis en amont. Elles se prennent en concertation avec l'équipe Démon présente.

**9h15-10h** : Gestion de l'accueil des enfants et répartition dans les salles

**10h00-11h00** : Passage dans les salles d'activité – observation des enfants (relations entre enfants, relations entre enfants et intervenants musiciens, évolutions et apprentissages des enfants, adhésion, respect des règles...)

**11h00-11h30** : Gestion de la pause des enfants

**11h30- 12h30** : Passage dans les salles d'activité – observation des enfants/ Préparation du programme d'activités entre animateurs (activités en lien avec le répertoire, le programme, pendant ou en dehors de la pause déjeuner...)

**12h30-14h00** : Gestion de la pause déjeuner des enfants / Animations

**14h00-15h00**: Passage dans les salles d'activités

**15h00-15h30** : Gestion de la pause des enfants

**15h30-15h45** : Débrief entre animateurs avec l'équipe Démon

**15h45-16h30** : Passage dans les salles d'activité / travail collectif d'animation

**16h30-17h00** : Gestion de la sortie des enfants + débrief avec les musiciens

### 4. Profil recherché

Titulaire du BAFA/BAFD/BPJEPS

Expérience significative dans l'animation en accueil collectif de mineurs.

### 5. Rémunération

16.69 euros brut/heure

Envoyer votre CV + lettre de motivation à : [ckolaczek@cite-musique.fr](mailto:ckolaczek@cite-musique.fr)

*La Cité de la musique - Philharmonie de Paris a obtenu les doubles labels « égalité professionnelle entre les hommes et les femmes » et « diversité ». A ce titre, elle met en place une politique de prévention des discriminations dès la phase de recrutement. Elle vise également à promouvoir la diversité en élargissant le réseau de diffusion de ses offres d'emploi et de stage.*